Comment valider votre compte informatique Bordeaux-INP ? Validation du compte Bordeaux-INP

Cette page va vous permettre de valider votre compte informatique Bordeaux-INP.

Avant de valider le compte, vous devez lire <u>la charte informatique de Bordeaux-INP</u>, qui définit vos droits et devoirs vis-à-vis de l'utilisation des moyens informatiques mis à votre disposition ainsi que du système d'information de Bordeaux-INP.

- **N** Vous recevrez un email sur votre adresse personnelle lorsque votre inscription administrative aura été validée par la scolarité
- N Suivez l'URL personnalisée de validation de votre compte Bordeaux INP que vous avez reçue
- 🔪 Renseignez les rubriques indiquées (charte, photographie, date de naissance et mot de passe)
- Une fois votre compte validé, votre identifiant de connexion (login) va s'afficher. Merci de conserver précieusement ce login et votre adresse email Bordeaux-INP. C'est ce login qui devra être utilisé pour se connecter sur l'ensemble des services numériques.
- En cas de problème au cours de cette procédure, vous pouvez contacter la DSI à l'adresse : sos-validation-compte@bordeaux-inp.fr
- Cette adresse email ne doit être utilisée que pour des problèmes de validation de compte informatique. Par la suite, merci de passer systématiquement par la plateforme d'assistance pour contacter la DSI : <u>https://assistance.bordeaux-inp.fr</u>



Accès direct à votre agenda ADE, à votre agenda Partage, aux agendas des écoles et à celui de Bordeaux INP (Personnalisable)